

Nice, le 16 décembre 2019

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de
l'Education Nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs des écoles Publiques
S/c. de Mesdames et Messieurs les
inspecteurs(rices) chargés de circonscription

**Direction des
services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes**

**Division de
l'Organisation scolaire
Bureau 217**

affaire suivie par :
Marie-Hélène MARECHAL

Tel : 0493726377
Fax : 0493726361
Mél : Moyens1dos06
Marie-
helene.marechal@ac-
nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

OBJET : 1^{ER} degré public – prévisions rentrée scolaire 2020

Les prévisions d'effectifs pour les écoles maternelles et élémentaires s'effectuent par l'intermédiaire la base élèves ONDE selon la procédure suivante :

1 – Réception dans la base élèves le lundi 6 janvier 2020 d'une demande de prévision d'effectifs

La montée pédagogique se fait automatiquement à partir du constat 2019. Chaque directeur(trice) a la possibilité de corriger ou de compléter cette montée en saisissant des entrées et sorties d'élèves, notamment en TPS et PS dans les écoles maternelles ou primaires et en CP dans les écoles élémentaires, niveaux pour lesquels le passage ne peut s'effectuer de façon automatique.

2 – Validation de cette prévision au plus tard le vendredi 17 janvier 2020 délai de rigueur.

Ces opérations sont à réaliser dans la **base élèves ONDE**.

Toute la procédure est consultable dans le manuel de prévision accessible par l'onglet « Documentation », en haut à droite de l'écran d'accueil de l'application (manuel utilisateur).

En cas de problème relatif à l'utilisation de la Base, je vous précise que votre interlocuteur est l'E-run de votre circonscription.

signé

Michel-Jean FLOC'H